



PROTOCOLE SANITAIRE LORS DES COMPETITIONS 2020/21 – SECTEUR ARBITRAGE

VERSION 1 – 27/09/20 - SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS AU FUR ET A MESURE DE L'EVOLUTION SANITAIRE

Calendrier régional des arbitres et commissaires sportifs

1. Limiter, autant que faire se peut, le nombre d'arbitres et de commissaires sportifs

Accès et circulation dans l'enceinte sportive

2. Prise de température pour chaque arbitre et commissaire en entrant sur le site. Si température (38 et +), le service médical effectuera une 2^{ème} prise et prendra la décision, si de nouveau à 38 et +, l'arbitre ou commissaire sportif ne pourra pas prendre part à la manifestation.
3. Toutes les personnes de 11 ans et plus doivent être masquées. Les combattants enlèvent le masque lorsqu'ils montent sur le tapis. Les arbitres et les commissaires sportifs restent masqués en permanence. Seuls les arbitres qui sont sur le tapis peuvent, s'ils le souhaitent, enlever leur masque. Ils devront néanmoins les remettre en quittant le tapis et aussi dans le cas où ils se réunissent au centre. (une boîte de masque de secours sera prévue pour palier à un éventuel oubli).

Gestion du matériel

4. On ne se transmet pas de matériel. Chacun a son propre matériel.
5. L'arbitrage vidéo ne sera plus, pour le moment, utilisé. Les juges de chaise seront positionnés judicieusement sur le tatami, ce qui réduit le nombre de personne derrière les tables.
6. Chaque CS et chaque arbitre devront avoir leur chaise identifiée par l'intermédiaire d'une étiquette sur le dossier avec le nom/prénom. Dans la mesure du possible, les CS et les arbitres ne changent pas de table ou tapis. Si toutefois ils étaient obligés de le faire, ils prendront leur chaise avec eux. Pour le tournus des arbitres, le sens sera défini en début de chaque compétition selon la configuration des surfaces. L'arbitre qui change de place sur le tapis déplacera sa chaise. Pour le hanteï, les trois arbitres lèveront le bras en direction ou du côté du combattant choisi.
7. Les chaises des arbitres et des CS devront être nettoyées 2 à 3 fois dans la journée.

Les bons gestes à avoir

8. A chaque tournus ou changement de poste, le CS et/ou l'arbitre devront se laver minutieusement les mains en arrivant sur le poste, mais aussi en le quittant, même momentanément (ce qui permettra de réduire le nombre de lavage du matériel informatique). Il faut aussi nettoyer les tables de CS à chaque nouvelle arrivée.
9. Pour le matériel commun (souris, claviers d'ordinateur, micros...) : nettoyage plusieurs fois dans la journée avec des lingettes désinfectantes contenant un virucide.
10. Présence de gel hydroalcoolique à l'entrée de la zone de combat, et sur chaque table (centrale, commissaire sportif, médical...). Le lavage des mains doit être fréquent.
11. Les règles de distanciations devront être respectées. Table plus grande ou réduction du nombre de CS à deux pour chaque table. Distanciation aussi à tenir lorsque les arbitres sont amenés à se réunir au centre.

Quelques adaptations vis-à-vis du médical

12. Pour le médical, l'arbitre demande au blessé de se rendre sur le bord du tatami accompagné du juge le plus près de la table (ce dernier devra être masqué) afin d'éviter au service médical de devoir se laver les pieds à chaque fois qu'il monte sur le tapis. Cependant, le service médical montera sur le tapis (et se lavera les pieds au préalable) si la blessure ne permet pas le déplacement autonome du combattant.

Quelques adaptations pour les pesées

13. Le combattant se pèse en pantalon de judogi + teeshirt (1kg de tolérance). Pour les pieds, deux possibilités : les balances seront désinfectées après chaque passage ou les combattants garderont tous leurs chaussures (auquel cas, une tolérance de poids de 300 grammes supplémentaires sera rajoutée au kilo déjà autorisé).
14. Le CS ne touche pas le passeport sportif du combattant. Ce dernier montre lui-même les pages nécessaires.

Mais aussi...

15. Séparation de la zone de combat de la zone du public (personne autour des tapis – si pas de tribunes, mettre des barrières). Il est fortement conseillé d'avoir un service d'ordre pour éviter que des personnes viennent autour des tatamis.
16. Limitation du nombre de coachs (faire des répartitions selon le nombre de combattants).
17. Prise de température pour chaque combattant en entrant sur le site. Si température (38 et +), le service médical effectuera une 2^{ème} prise et prendra la décision, si de nouveau à 38 et +, d'empêcher la participation.

La commission régionale d'arbitrage a bien conscience de la lourdeur des mesures mises en place, mais ces dernières semblent indispensables au regard du contexte sanitaire actuel.